

Licence Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

Anthropologie des patrimoines

Responsable	Descriptions	Informations
Valerie FESCHET valerie.feschet@univ-amu.fr	Code : HAN4U22 Nature : Domaines : Sciences humaines et sociales	Composante : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH) Nombre de crédits :

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

Le patrimoine est l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, qui sont conservés et transmis aux générations futures selon des mécanismes socio-culturels et socio-politique. Les « groupes sociaux » se réfèrent à ces « objets patrimoniaux » comme emblématiques d'une identité et d'une histoire, également d'un avenir. Cela-dit, le patrimoine sous l'œil de l'anthropologie nécessite une approche critique car il s'agit d'une construction sociale dont il faut identifier les processus qui reflètent surtout les valeurs, les identités et les dynamiques de pouvoir. Ce cours a donc pour objectif de sensibiliser les étudiants aux enjeux sociaux, politiques et économiques liés au patrimoine tout en donnant des éléments de connaissance, à partir d'exemples, sur ses contours concrets de ce patrimoine au sens large : données ethnographiques conservées ; collections muséales ; patrimoines naturels (notamment les parcs naturels) ; pratiques culturelles dites « immatérielles » labellisées par différentes instances...). Il sera nécessaire de questionner les processus par lesquels certains éléments culturels sont sélectionnés par des états, les institutions ou des particuliers qui s'érigent en protecteurs-défenseurs d'un certain patrimoine selon des critères sur lesquels il convient de poser une réflexion critique. Qui décide ? Comment et à quelle fin ? Le cours abordera les usages et/ou l'instrumentalisation du patrimoine à des fins économiques ou politiques ; les questions relatives à la restitution des objets culturels, la réappropriation et à la destruction idéologique de patrimoines ; les usages touristiques du patrimoine et sa marchandisation ; le patrimoine comme levier économique dans les politiques de développement durable ; la sur-fréquentation, la perte d'authenticité et à la gentrification des sites ciblés par les processus de patrimonialisation...

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Identifier les problématiques liées à l'anthropologie des patrimoines
- Être capable de porter un regard critique sur les politiques culturelles
- Acquérir des connaissances sur les institutions et les usages de la patrimonialisation
- Réfléchir au patrimoine comme levier de développement local

MODALITÉS D'ORGANISATION

Cours en présentiel de 12 séances de 3 heures en contrôle continu.

BIBLIOGRAPHIE, LECTURES RECOMMANDÉES

Les textes de références et les lectures obligatoires seront présentés en cours.

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

Aucun

PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Idéalement, des connaissances sur l'histoire de l'anthropologie sociale et quelques champs d'étude.

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 36 heures
- Cours magistraux: 36 heures

CODES APOGÉE

- HAN4U22 [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 28/08/2024